## Vie scolaire

A Saint-Marcellin, la ville accorde une place privilégiée à l'éducation. Le secteur scolaire représente une part importante du budget de la commune. Toutes les ressources matérielles, éducatives et humaines sont constamment mobilisées afin d'offrir aux petits Saint-Marcellinois des conditions de travail, de réussite et d'épanouissement convenables.



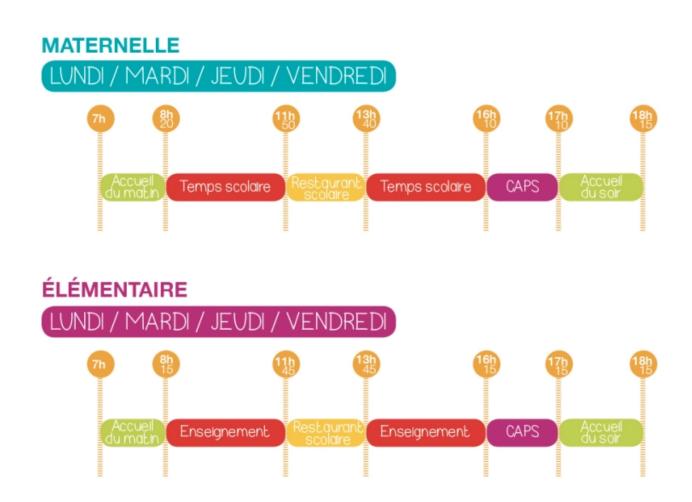
## Quelques chiffres

- + de 2 000 élèves
- 7 établissements publics et privés d'écoles maternelles et élémentaires
- 3 établissements du secondaire
- 1 centre médico-scolaire

Hôtel de Ville
Ecole élémentaire de la Plaine
Ecole élémentaire du Stade
Ecole élémentaire du Centre
Ecole privée Le Dauphin
Ecole maternelle du Centre
Ecole maternelle du Stade
Collège Le Savouret
Lycée Bellevue
Lycée de La Saulaie

## Rythmes scolaires

### **GROUPE SCOLAIRE DU STADE**



### **GROUPE SCOLAIRE DE LA PLAINE**



### **GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE**



Rentrée scolaire 2024-2025



pour les enfants entrant en PS (écoles du Centre, Stade, Plaine), et les enfants entrant au CP (écoles du Centre et du Stade).

> Espace Riondel - Bd Riondel 1" étage - Service éducation - Tél. 04 76 38 50 12

> > saintmarcellin

#### Mes démarches

Nous vous informons que les accueils physiques sont ouverts uniquement sur rendez-vous auprès du service Education (04.76.38.50.12).

La période d'inscription scolaire pour la rentrée 2024-2025 est fixée du 11 mars au 5 avril 2024.

Néanmoins, les inscriptions scolaires en ligne sont possibles. Vous pouvez transmettre votre dossier unique ainsi que les pièces justificatives numérisées, de préférence au format Pdf (à défaut en image si la qualité permet une bonne lecture du document) à inscription.scolaire@saint-marcellin.fr. Pour

toutes questions particulières sur une situation familiale, vous pouvez nous contacter également à l'adresse unique.

#### Sont concernés :

- tous les enfants nés en 2021 devant intégrer la Petite Section de maternelle des écoles de la Plaine, du Centre et du Stade,
- les enfants entrant au CP (sauf le groupe scolaire de la Plaine),
- ainsi que les familles effectuant une demande de dérogation et/ou arrivant sur le secteur de Saint-Marcellin pour la rentrée 2024-2025.

Attention : Les inscriptions ne sont définitives qu'après avis du directeur de l'école.

#### Pièces à fournir

Livret de famille,

Dans le cas d'une autorité parentale exclusive fournir, l'extrait de la décision de justice (en l'absence du document officiel, l'autorité parentale sera réputée conjointe (Cf : Article 372 du Code Civil),

- Justificatif de domicile en cours de validité de moins de 3 mois (loyer/factures électricité/eau ...), (valable 12 mois)
- Pour les personnes hébergées, fournir une attestation de domicile de l'hébergeant, accompagnée d'un justificatif de domicile + la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant,
- Un certificat de vaccination des vaccins obligatoires,
- Certificat de radiation de la dernière école fréquentée, si changement de domicile,
- -Les fiches 1, 2 et 3 (fiche famille, fiche enfant et fiche inscription scolaire)



Certificat de vaccination stipulant l'année 2024/2025

Un certificat de vaccination sera obligatoirement demandé pour l'inscription scolaire de votre (vos) enfant(s).

A penser lors d'une visite ponctuelle chez votre médecin traitant.

Pour les situations familiales particulières, merci de joindre le service Education par mail à : *inscription.scolaire@saint-marcellin.fr* pour la liste des pièces complémentaires à fournir.

### Contact

### **Espace Riondel**



2 boulevard Riondel



04 76 38 50 12



service.scolaire@saint-marcellin.fr

# À télécharger

#### **Information**



Livret Rentrée Scolaire 23-24

## **Inscription scolaire**



<u>Fiche 1 — Famille</u>



Fiche 2 — Enfant



<u>Fiche 3 - Inscription Scolaire</u>